

ISSN 0294 - 4693
DLP 14-4-86047243


BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 86 (4/86) du 20 MARS 1986

COLZA : Intervenir contre les charançons des siliques et surveiller de près les méligèthes

COLZA

Le colza est en général au stade D1. (Boutons accolés). Les parcelles sont d'autant plus attractives pour les insectes, cette année, que les surfaces sont faibles dans la région. Il convient donc d'être très vigilant et de ne pas manquer les interventions qui pourront être nécessaires.

Trois types d'insectes sont susceptibles d'occasionner des dégâts.

- **Charançons de la tige :** Le vol a été trés important ces jours derniers dans toute la région. **Intervenir dès réception de ce bulletin dans toutes les parcelles qui n'ont pas reçu de protection.**

  Dès que la tige a 20 cm de longueur le colza n'est plus sensible à cet insecte.

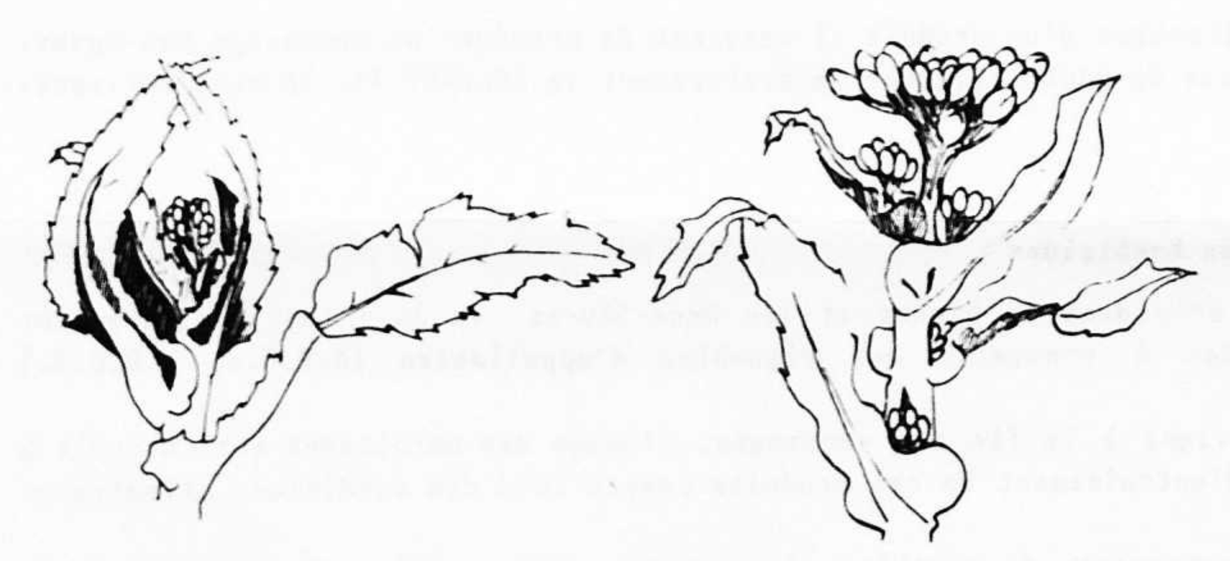
  Pour les produits se référer au précédent bulletin.

- **Méligèthes : Les premiers vols ont débuté,** de façon parfois importante sur la façade atlantique.

  Il faut être très prudent car cette année le **vol est en concordance parfaite avec le stade le plus sensible du colza.**

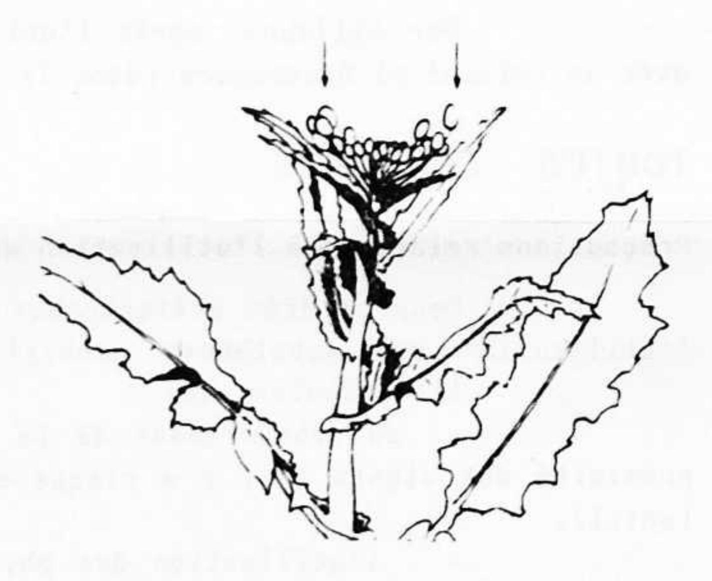
  Les cuvettes jaunes permettent de repérer l'arrivée des méligèthes en parcelle. Une intervention spécifique se justifie si sur 50 plantes on observe :

  - Aux stades D1 et D2 : **un méligèthe par inflorescence**
  - Au stade E : **2 à 3 méligèthes par inflorescence**



Stade D1: Boutons accolés cachés par les feuilles

Stade D2 : boutons accolés dégagés



Stade E : Boutons séparés

Les traitements contre le charançon de la tige sont efficaces sur méligèthes; ils permettront de couvrir une partie de la phase sensible du colza.

- **Charançons des siliques :** Aucune activité pour l'instant. Le seuil d'intervention est de un insecte par plante (sondage sur 50 plantes).

P. 1/3 ?


SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. : (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel : **115 F**

CEREALES

MOSAIQUES : Ces maladies à virus transmises par le sol ont été favorisées par l'hiver froid que nous venons de connaître. Il est utile pour les agriculteurs qui soupçonnent la présence de la maladie de le vérifier dès à présent, les symptômes pouvant disparaître par la suite et la détection de ce phénomène étant un élément important pour le choix des variétés de céréales à utiliser dans les parcelles contaminées.

Dans le cas du virus de la mosaïque jaune de l'orge, comme dans le cas du virus de la mosaïque du blé, les symptômes de la maladie sont caractérisés par des tirets décolorés, alignés dans le sens des nervures, plus facilement repérables sur jeunes feuilles.

Les zones atteintes dans la parcelle se distinguent par la coloration jaune du feuillage, mais cette caractéristique peut aussi être le fait de dégâts de nématodes ou de la présence d'une mouillère. Actuellement ces maladies ont été recensées dans le nord du département de la Charente pour la mosaïque jaune de l'orge et dans le nord du département des Deux-Sèvres pour la mosaïque du blé.

D'autres secteurs peuvent aussi être concernés particulièrement en zones limitrophes des secteurs cités.

En cas de doute dans vos observations, n'hésitez pas à nous consulter.

TOURNESOL

DESHERBAGE

Jusqu'au stade 5-6 paires de feuilles (soit pendant 30 à 40 jours), le tournesol est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes. Une protection herbicide est donc nécessaire et pourra être complétée par un binage mécanique.

S'il y a possibilité d'utiliser des produits antigraminées de postlevée, il n'existe aucun produit de ce type contre les dicotylédones : il est donc nécessaire de choisir un **produit adapté à la flore adventice qui lèvera** dans la parcelle. Pour cela se reporter au tableau de produits.

Précautions d'utilisation

Tous les desherbants doivent être appliqués dans les meilleures conditions pour **éviter toute dérive** (ex blanchiments dus au RACER, plus spectaculaires que dangereux),pour celà quelques précautions sont nécessaires.

- Traiter par temps calme sans vent
- Utiliser des buses à fente 110°, et pression 1,5 à 2,5 bars maximum
- Volume de bouillie 200 à 600 l/ha.
- Hauteur de rampe 40 à 60 cm maximum (voir Partie "Toutes Cultures").

Par ailleurs, après l'utilisation d'un produit il convient de procéder au nettoyage des cuves, avec un solvant si nécessaire (dans le cas du RACER utiliser impérativement le SOLVANT 73, le seul efficace).

TOUTES CULTURES

Précautions relatives à l'utilisation des herbicides

Deux arrêtés préfectoraux pris dans la Vienne et les Deux-Sèvres, en Juin 1985, réglementent l'utilisation des substances herbicides à proximité des **vignobles d'appellation (A.O.C.ou V.D.Q.S.)**

Ils stipulent que :

- du débourrement de la vigne à la fin des vendanges, l'usage des herbicides est interdit à proximité des vignes s'il y a risque d'entraînement de ces produits compte tenu des conditions climatiques (art.1).

- l'utilisation des phytohormones de synthèse et produits voisins, aminotriazole, diquat ou paraquat, fluorochloridone, entre autres est interdite à moins de 150 m des vignes.

Dans ce même secteur ces herbicides ne peuvent être épandus qu'à l'aide de pulvérisateurs mettant en oeuvre au minimum 300 litres de liquide à l'hectare sous pression de 2 kg/centimètre carré, et munis de jets pinceaux portés par des rampes aussi basses que possible (art.2).

TABLEAU DESHERBAGE DU TOURNESOL

TRAITEMENTS	Dose/ha produit formulé	Epoque d'application	OBSERVATIONS
PROWL (pendiméthalin)	4 l/ha	présemis incorporé	Pulvériser sur le sol déjà bien préparé pour le semis (200 à 600 l d'eau). Incorporer sur les 6-8 cm de terre à l'aide d'un outil adapté, dans un délai de5 à 7 jours.
TREFLAN (trifluraline)	2,5 l/ha	présemis incorporé	L'incorporation doit être immédiate et profonde (6 à 8 cm). L'efficacité est peu dépendante des conditions climatiques (pluviométrie) après semis. Contrôle bien les renouées, les chénopodes, les graminées estivales, mais est faible sur crucifères et matricaires.
puis formulation à base de linuron à 50 %	1 kg/ha de produit formulé à 50 %	prélevée dans les 48 heures après semis	L'efficacité du linuron est renforcée en cas de pluie après traitement. Le linuron améliore l'efficacité sur crucifères.
AVADEX (diallate)	3,5 l	présemis incorporé	Incorporation immédiate sur 6 cm de profondeur sur sol fin bien préparé (herse lourde par passage croisés). C'est un graminicide qu'il faut compléter avec l'Igrane.
puis IGRANE (terbutryne)	4 l/ha	prélevée dans les 48 heures après semis	A éviter dans les sols battants. Ne pas dépasser 3 l/ha en terres légères ou filtrantes. Augmenter la dose à 5 l en sol argileux. L'efficacité est renforcée en cas de pluie après traitement.
LINAMEX (butraline + linuron)	10 l/ha	prélevée dans les 48 heures après semis	L'efficacité de ce produit est renforcée en cas de pluie après traitement. Pour que l'efficacité soit régulière, réduire le délai entre les dernières façons culturales et le traitement. Contrôle bien les graminées estivales mais faible sur vulpin, mercuriale, renouées.
LEGURAME PM (carbétamide) + RONSTAR (oxadiazon)	3 kg/ha + 3 l/ha	prélevée	Contrôle bien les graminées estivales, les chénopodes mais est faible sur amaranthes, mercuriales.
RACER (fluorochloridone)	3 l/ha	prélevée	Contrôle bien les crucifères, les renouées des oiseaux, faible sur folle-avoine, renouée persicaire.
		ANTIGRAMINEES	
FERVIN (alloxydime Na)	1 kg/ha + 2 à 3 l d'huile	postlevée	Ce produit a une meilleure efficacité lorsqu'il est appliqué par temps poussant.Le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Pour les chiendents, mettre 1,5 kg/ha.
FERVINAL (sethoxydime)	1,5 l/ha + 2 à 3 l d'huile	postlevée	Application le soir si possible. Les pâturins sont résistants. Doubler la dose sur graminées vivaces.
FUSILADE X 2 (fluazifop-p-butyl)	0,7 l/ha + 0,1 % d'Agral.	postlevée	Contrôle l'ensemble des graminées annuelles agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 1,5 l/ha + 0,1 % d'Agral sur graminées vivaces.
TARGA (quizalofop-éthyl)	1,25 l/ha + 2 l d'huile	postlevée	Contrôle l'ensemble des graminées annuelles : agrostis, vulpin, ray-grass, folle-avoine, repousses. Appliquer 3 l/ha + 2 l d'huile sur graminées vivaces.